

2025

Bilan annuel : Maison de la Petite Enfance



  
DÉVILLE  
LÈS ROUEN

## *Table des matières*

---

Table des matières .....	1
Introduction : .....	2
La structure collective .....	3
Inscriptions : la gestion des entrées .....	3
Le public : l'étude des familles.....	3
Les tarifs .....	4
Fréquentations .....	4
Bilan financier 2025 .....	6
Bilan de l'activité pédagogique .....	8
Le Relais Petite Enfance.....	16
État des lieux de l'accueil chez les assistantes maternelles .....	16
Activités du RPE.....	17
Réseau et partenariat.....	19
Budget du RPE 2025.....	28

## *Introduction :*

---

La Maison de la Petite Enfance est l'équipement municipal de référence permettant aux familles d'accéder à l'information concernant les modes d'accueil sur la commune.

Ce bilan a pour objet de présenter, dans une première partie l'activité de la structure collective d'accueil d'enfants de moins de 4 ans, à travers : les inscriptions, le public utilisateur, les tarifs en vigueur, la fréquentation de l'équipement, son bilan financier et pédagogique.

Et dans une seconde partie, de développer l'activité du Relais Petite Enfance, qui est un service public destiné au soutien et à l'information des familles et des assistant(e)s maternel(le)s.

## *La structure collective*

---

### Inscriptions : la gestion des entrées

#### a- Les préinscriptions

Les familles qui souhaitent obtenir une place au multi-accueil doivent tout d'abord renseigner une fiche d'inscription, qui sera étudiée lors des commissions d'attribution des places en avril et en octobre de chaque année.

Il y a eu **66 pré-inscriptions** de déposées en **2025**, soit exactement le même nombre qu'en 2024 et 10 de plus qu'en 2023. Cela montre une attractivité constante du service.

#### b- La gestion des entrées

En 2025, la structure a accueilli **55** enfants contre 52 en 2024. Nous avons donc augmenté le nombre d'enfants accueillis mais cette année, une nouvelle difficulté est apparue dans la gestion des admissions. Lors des commissions, certaines familles ayant accepté une place se sont désistées quelques jours avant, le jour même de la rédaction du contrat, voire juste après, pour diverses raisons (déménagement, choix d'un autre mode de garde, etc.). Les places étant réservées pour ces enfants, parfois pendant plusieurs semaines, cela a entraîné des périodes de vacance, le temps de trouver un contrat équivalent. Nous avons comptabilisé sur l'année une quinzaine de désistements ce qui ne ce n'était jamais vu les années précédentes.

### Le public : l'étude des familles

Sur les 54 familles qui ont bénéficié du service, nous avons accueilli 1 fratrie, 3 enfants hors commune et 5 enfants du personnel municipal.

## Les tarifs

Chaque famille a un tarif horaire individuel qui est basé sur le barème de la CAF. Le tarif est calculé en fonction des ressources des familles et le nombre d'enfants au foyer.

Les données financières des familles sont transmises par la CAF, grâce à l'espace partenaire. Cette démarche sécurise le calcul des tarifs.

Barème CAF				
Nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux d'effort	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%

Le calcul du tarif horaire est égal au taux d'effort multiplié par les ressources mensuelles.

Les ressources planchers mensuelles retenues pour 2025 étaient de 801€ et les ressources plafond étaient de 7 000€ jusqu'en septembre 2025 où ils ont été revalorisés à 8 500 €.

Répartition tarifaire des familles			
	2023	2024	2025
<0.50€	30%	30%	34%
<0.50€ - 1€>	10%	11.5%	12%
<1 - 1.5€>	20.6%	9.6%	11%
>1.5€	39.6%	48%	43%

Nous observons une disparité dans la répartition du tarif 2025. A noter que les tranches tarifaires de comparaison sont anciennes et ne correspondent très certainement plus au niveau de vie actuel.

L'indice de pauvreté étant à 1€ nous observons une augmentation des familles admises en dessous ce seuil qui représentent pratiquement la moitié de la population accueillie.

## Fréquentations

### a- L'accueil régulier

L'accueil régulier s'adresse aux parents qui ont besoin d'un mode de garde régulier. La structure applique une réservation horaire lors de l'élaboration du contrat. Le parent réserve l'amplitude horaire dont il a besoin.

L'amplitude d'accueil est de 7h30 à 18h30 et l'agrément de la structure est de 40 places en journée.

En 2025, 49 contrats d'accueil « régulier » ont été réalisés.

## **b- L'accueil occasionnel**

L'accueil occasionnel s'adresse aux familles qui ont des besoins de garde ponctuels et qui souhaitent sociabiliser leur enfant.

Les réservations ont lieu le mercredi pour la semaine suivante en fonction des places disponibles.

L'amplitude d'accueil est de :

- 8h30 à 17h30 en journée
- 8h30 à 11h30 le matin
- 14h30 à 17h30 l'après-midi.

En 2025, 11 contrats occasionnels ont été réalisés.

## **c- Le taux de facturation**

Le taux de facturation est le rapport entre le nombre d'heures facturées dans l'année et le nombre d'heure réalisées. Ce calcul est une référence d'activité pour la CAF.

En 2025, il y a eu 230 journées d'ouverture, ouvrant droit aux subventions et 49 181 heures ont été facturées aux familles pour 44 885 de réalisées. Le taux de facturation est pour cette année de 109% ce qui est tout à fait acceptable, même s'il augmenté d'un point par rapport à l'année dernière.

Il s'élevait à 104 % au premier semestre, ce qui était très satisfaisant. La hausse du taux de facturation observée au second semestre s'explique par l'accueil de nouvelles familles qui n'ont pas respecté les horaires prévus dans leur contrat, malgré les explications claires qui leur avaient été fournies lors de sa rédaction. Un rappel leur a été fait à la rentrée 2026.

En effet, la CAF nous demande d'atteindre un taux de facturation autour de 107%. Si le taux de facturation baisse, cela veut dire que nous ne facturons pas aux familles des heures qu'ils ne consomment pas. Cette baisse du taux de facturation ouvre droit à des bonifications dans le calcul de la subvention PSU.

<b>Taux de facturation</b>	
<b>2025</b>	109%
<b>2024</b>	108%
<b>2023</b>	111%
<b>2022</b>	118%

Un travail a été mené auprès des familles pour ajuster les contrats au plus juste de leur consommation, on observe sur les 3 dernières années une baisse significative de 10 points.

## Bilan financier 2025

### a- Les recettes 2025

Les participations familiales s'élèvent à **81 192 €** pour 2025. Elles sont en baisse par rapport à 2024 en raison d'une évolution du profil des familles : un appauvrissement des familles, le nombre d'heures contractualisées est plus faible que l'année précédente, car il dépend des besoins des familles. Toutefois, le montant reste supérieur à 80 000 €, conformément aux prévisions annuelles.

En ce qui concerne les familles aux bas revenus, la CAF compense en partie en revalorisant la PSU.

### b- Les subventions en provenance de la CAF :

La PSU (la Prestation de Service Unique) est une aide financière attribuée pour chaque heure d'accueil facturée aux familles, durant l'année N, avec une régularisation du solde des droits de prestations au premier trimestre de l'année N+1. En 2025, la subvention versée par la CAF est de 335 087 euros.

### c- Les dépenses 2025

Le budget de fonctionnement se décompose en deux rubriques : les charges de personnel et le budget de fonctionnement interne. Les charges de personnel ont représenté 610 174 € (soit 50 00€ de plus ce qui correspond à une augmentation des frais de personnels, le remplacement d'agents en longue maladie (2) et la création d'un poste de renfort dans la section des bébés) et les charges à caractère général (hors dépenses de personnel) se sont élevées à 29 570€ en 2025.

### d- L'équilibre budgétaire

Les dépenses budgétaires de la MPE sont principalement constituées de frais de personnel. Ceux-ci sont fortement impactés par l'absence de deux agents en arrêt longue maladie, ce qui représente un coût pour la collectivité de 67 832 €. Afin d'assurer la continuité du service, ces agents sont remplacés, engendrant ainsi des dépenses supplémentaires s'élevant à 74 163€. S'ajoute à ces absences les multiples arrêts maladie d'un autre agent qui engendrent tension et augmentation du volume des heures supplémentaires.

Par ailleurs, cette année, nous avons constaté une augmentation du nombre de familles dites « pauvres » (tarif inférieur à 1 €). Toutefois, la compensation versée par la CAF au titre de la subvention PSU a permis de générer **12 390 €** de recettes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

<b>Equilibre budgétaire 2025</b>		
<b>Charges caractère général</b>	28 100	
<b>Frais de personnel</b>	610 174	
<b>PSU + Bonus territoire</b>		335 087
<b>Prestations familiales</b>		81 192
<b>Participation Communale</b>		221 995
<b>Total</b>	<b>638 274</b>	<b>638 274</b>

La part pour la collectivité était de 247 325€ en 2024, elle a donc diminué de 25 330€ en 2025 malgré les aléas rencontrés au cours de l'année (nombreux désistements des familles, arrêt maladie des agents.)

## Bilan de l'activité pédagogique

Les objectifs globaux de l'accueil de l'enfant et de sa famille sont quasi identiques aux années précédentes. Notre mission propre est d'accueillir les enfants et de pouvoir ainsi réaliser un travail de prévention globale auprès du tout-petit et d'accompagnement des familles.

### **a- Évaluation de l'accueil**

Cette année, pour 99% des enfants, l'accueil s'est déroulé de façon standard.

Deux types de problématiques perdurent chez ces enfants :

- Des difficultés d'adaptation
- Des difficultés de rythme ou perte de repères pour l'enfant qui vit trop de divergences d'habitudes de vie entre la crèche et le milieu familial ainsi que la barrière du langage.

Une continuité de travail autour de la communication envers les familles reste prioritaire, car le bien-être de l'enfant passe nécessairement par une relation de confiance avec les parents.

Une réunion parents/agents est organisée en début d'année scolaire dans chaque section autour d'un café. Celle-ci permet de présenter les locaux et les agents tout en expliquant une journée type des enfants accueillis. Ce temps permet également de détailler les projets de l'année et d'informer sur les dates de rassemblement.

Grâce à cette réunion les parents se sentent en confiance. C'est un moment d'échange qui permet aux parents de se confier sur leurs inquiétudes ou de poser des questions diverses sur les apprentissages ou autres.

### **b- Actions spécifiques avec le service de la Restauration Collective**

En partenariat avec la Restauration Collective, des ateliers culinaires et de découverte des goûts sont proposés aux plus grands tout au long de l'année. Par exemple, la confection de différents mets, gâteaux ou de pâte à crêpes, pour permettre manipulation et découverte du goût, tout en respectant les règles sanitaires.

### **c- Bilan du suivi paramédical**

De janvier à décembre 2025, plusieurs enfants ont eu un protocole médical, lors de leur accueil. Ces PAI sont mis en œuvre avec le concours des pédiatres ou médecins de famille, qui supervisent la prise en charge et définit la surveillance spécifique que doit réaliser l'équipe, sous la responsabilité de la directrice et de son adjointe.

La directrice adjointe infirmière est responsable de l'administration des médicaments et doit former l'équipe pour pouvoir déléguer ces actes en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Ceci permet de détailler les observations sur le travail de prévention auprès de l'enfant et de sa famille. Lorsque le besoin se fait ressentir un partenariat entre la Maison de la Petite Enfance, la PMI de Déville, ainsi que le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Rouen, le CAMPS, le PRH mais aussi le médecin traitant est mis en place, ce qui permet d'être dans un échange constant.

Le médecin conseil Dr Drahon a été présente un mardi matin sur deux. Elle a fait les consultations d'admission des nouveaux bébés et a ainsi rencontré les parents. Elle signe les PAI, observe les enfants dans les sections, réalise les consultations obligatoires aux âges spécifiques, établit les protocoles en collaboration avec l'infirmière et la Directrice.

Celui-ci permet une étroite collaboration avec les acteurs médicaux et paramédicaux et favorise l'accompagnement de l'enfant dans un suivi nécessaire si besoin. Notre médecin préconise également des conseils auprès de l'équipe sur l'observation et le dépistage des troubles du comportement.

Elle veille à la santé et au respect des règles d'hygiène au sein de la MPE.

#### **d- Organisation d'accueil**

L'accueil de l'enfant et de sa famille doit être de qualité, cela commence par une période d'adaptation nécessaire et déterminante pour permettre à chacun de se séparer en douceur et progressivement. Les parents prennent le temps de transmettre les habitudes de vie de leur enfant à la professionnelle référente. Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance et d'échanges, qui permettent aussi d'informer sur les règles de fonctionnement de la structure.

Au travers d'échanges réguliers dans un contexte chaleureux, une relation de confiance entre le professionnel et le parent, permet un accueil de qualité pour chacun. L'enfant se sent alors suffisamment sécurisé pour explorer le monde qui l'entoure.

#### **e- Les sections**

##### ➤ Le groupe des moussaillons : (3 mois-16 mois)

Des axes de travail sont développés dans le groupe des moussaillons qui vont servir de trame dans les autres groupes en adaptant nos actions aux âges des enfants :

- L'accompagnement individualisé de l'enfant dès l'adaptation et tout au long de la journée.
- L'observation du développement psychomoteur, intellectuel et affectif afin de proposer des temps d'éveil adaptés.
- L'aménagement de l'espace y est important, c'est pour cela que l'équipe veille à ce que chaque lieu d'accueil soit sécurisant, et chaleureux

- La motricité libre y est réfléchi pour que chaque bébé puisse se mouvoir selon ses capacités. Le temps est laissé aux bébés pour faire par eux-mêmes, c'est-à-dire pour trouver leur propre mesure des évènements.
- Il est important pour que l'enfant développe sa motricité, de l'installer le plus souvent possible sur le dos, sur un tapis au sol. L'enfant ne doit pas subir sa position mais aller à son propre rythme. C'est pourquoi, il est important d'observer le développement de l'enfant et de lui proposer ce qui est le plus approprié.
- Les capacités individuelles et les identités sont renforcées en nommant l'enfant par son prénom ; en désignant le parent de cet enfant, lui reconnaissant le statut légitime du parent dans ce lieu.
- La mise en place de la langue des signes pour bébés. Cela permet à l'enfant d'associer un geste à un mot, un besoin ou une émotion afin de pouvoir s'exprimer plus facilement. C'est un allié précieux pour communiquer.
- Des temps communs chez les matelots sont organisés autour de jeux, de chansons ou d'histoires.

L'équipe veille à exprimer à l'enfant, tout ce qu'elle fait avec et pour lui, en maintenant des repères journaliers individuels. Cela donne du sens à ce que vit le tout-petit.

➤ Le groupe des matelots :

Les enfants ont entre 13 et 24 mois, leur besoin moteur accru oriente l'organisation de l'espace et de la journée. Les différents rythmes entre mouvement et nécessité de calme sont possibles grâce aux coins douillets et à la structure de motricité installée dans la section. Tout est source d'apprentissage pour l'enfant de cette tranche d'âge.

L'équipe lui permet de développer sa créativité en proposant des activités manuelles basiques, en faisant attention à la notion de plaisir dans ce qui est fait. Le jeu libre est également proposé comme la dinette, le garage et les voitures, la marchande. Les règles de vie collective construisent déjà le quotidien de ces jeunes enfants, afin que chacun puisse trouver son propre équilibre. L'espace évolue régulièrement en fonction de l'autonomie du groupe.

Signer avec les plus grands restent aussi un objectif dans cette section.

➤ Le groupe des pirates :

Les enfants ont tous plus de 24 mois, les activités sont plus élaborées, puisque la concentration et l'intérêt au jeu sont plus développés : consignes, activités éducatives, jeux de réflexion adaptés. L'imaginaire grandissant, il leur apporte un intérêt particulier aux jeux de « faire semblant » et leur permet de s'identifier à ce que fait l'adulte et ainsi construire leur personnalité, d'où l'importance de la proposition de jeu libre à travers différents espaces comme la nurserie, la cuisine, le garage... l'accompagnement du groupe vise à développer la socialisation de chacun.

## f- Manifestations et projets de l'année 2025

Tout au long de l'année, différentes activités sont proposées et une attention particulière est accordée pour que cela reste des propositions et que rien ne soit imposé à l'enfant. Les activités communes ont été maintenues. En effet tous les jeudis matin, nous faisons porte ouverte entre les sections permettant d'inviter les enfants des groupes moyens et grands à suivre des activités en commun. Ces moments « passerelles » se déroulent plus aisément dans la matinée. Les enfants se familiarisent avec des enfants plus grands et avec d'autres adultes.

Tous les mois nous proposons en collaboration avec l'intendance municipale un atelier culinaire aux enfants : crêpes, biscuits, pains au chocolat et diverses autres gourmandises.



Deux fois par mois, les enfants ont pu se rendre à la médiathèque écouter les histoires de l'animatrice littérature jeunesse et ainsi faire découvrir la médiathèque aux enfants.

La Maison des Arts et de la Musique (MDAM) de Déville lès Rouen a réitéré sa venue.

En effet, un groupe d'enfants en éveil musical vient faire 2 représentations les mercredis matin à la MPE avec des chants et de la danse accompagnés par les professeurs de la MDAM.

Nous avons maintenu également les événements forts de l'année : la kermesse au mois de juillet sous le thème Vacances dans les îles. Les enfants pouvaient venir déguisés et ont pu faire des ateliers type pêche, parcours moteur, cible d'eau... Ils sont repartis avec un collier de fleurs.



Nous avons de plus, organisé une exposition sur le thème du bleu élaborée par les enfants et les agents au mois d'avril. Les parents étaient conviés en fin de journée pour admirer le travail de leur enfant sur plusieurs clichés. Un pot de convivialité a été ensuite pris.



Le spectacle de Noël au CCV a pris également une autre forme avant les vacances de fin d'année. Un spectacle : "Petit conte de neige : la grue blanche" du Safran collectif **vendredi 12 décembre 2025 à 17h30** au centre culturel Voltaire dans la salle de bal. Suivi d'un temps de partage autour d'un verre de l'amitié et d'une exposition de photos et de créations sur le thème de Noël.

➤ **Projet passerelle MPE et écoles maternelles de Déville lès Rouen :**

Nous avons également programmé en juin, pour les futurs écoliers, une matinée dans leurs futures classes de maternelle de Déville lès Rouen.

Les directrices de chaque école ont été très réceptives et attentionnées. Chaque enfant en compagnie de leurs auxiliaires a pu rencontrer sa future maîtresse et les lieux de vie. Les transmissions ont pu être faites entre les professionnelles. Cela rend la rentrée moins angoissante pour tous.

➤ **Projet passerelle MPE et Accueil de Loisirs maternel :**

Celui-ci a lieu à chaque période de vacances scolaires, pour les enfants qui ont au moins 2 ans, avec l'accord de leurs parents. L'équipe de la MPE les accompagne soit le vendredi matin avec repas lors de la première semaine, soit le jeudi après-midi avec goûter lors de la seconde semaine des vacances scolaires.

Les enfants se familiarisent avec le centre et les enfants plus grands. Des activités communes permettent un mélange des âges et de ce fait une meilleure adaptation lors de la future rentrée scolaire.

➤ **Projet Psychomotricité :**

*Bénéfices pour les enfants :*

La psychomotricité s'inscrit dans le développement global de l'enfant. En crèche, elle permet notamment :

- Le développement moteur : meilleure coordination, équilibre, motricité fine et globale.
- La construction du schéma corporel : l'enfant apprend à connaître son corps, ses limites et ses possibilités.
- La régulation des émotions : à travers le mouvement et le jeu, l'enfant exprime ses ressentis et apprend à se canaliser.
- La confiance en soi : réussir des actions motrices (grimper, sauter, manipuler) renforce l'estime de soi.
- La socialisation : les activités psychomotrices favorisent l'interaction, le respect des règles et la coopération avec les autres.

*Bénéfices pour les professionnelles :*

La présence d'une psychomotricienne a aussi été très enrichissante pour l'équipe :

- Développer le sens de l'observation : mieux repérer les besoins, les difficultés ou les particularités de chaque enfant (retard moteur, troubles de la régulation, etc.).
- Affiner les pratiques professionnelles : comprendre l'importance du mouvement libre, de l'aménagement de l'espace et du matériel adapté.
- Trouver des clés pour une meilleure prise en charge : adapter les réponses éducatives aux besoins spécifiques des enfants.
- Favoriser une posture bienveillante : accompagner l'enfant sans le brusquer, respecter son rythme et encourager son autonomie.
- Renforcer le travail d'équipe : échanges autour des observations, réflexion commune, cohérence des pratiques.

Mettre en place ce type de projet permet :

- D'améliorer la qualité d'accueil,
- De prévenir certaines difficultés de développement,
- De valoriser les compétences des professionnels,
- Limiter l'épuisement professionnel en proposant une aide concrète sur le terrain

En résumé, c'est un véritable levier de qualité éducative, qui profite autant aux enfants qu'aux adultes qui les accompagnent.

#### **g- Perspectives 2026**

- Maintenir et reprendre l'ensemble des projets et les reconduire sur 2026, notamment le projet psychomotricité qui sera enrichie par un projet sur l'observation du développement de l'enfant en collaboration avec des kinésithérapeutes.
- Renouveler la collaboration des sapeurs-pompiers et de la police municipale de Déville lès Rouen.
- Organiser un projet BABIL autour de la danse
- Créer du lien entre les services, notamment celui de l'action culturelle
- Réalisation d'une exposition sur le travail de la sensorialité
- Favoriser les échanges autour de la parentalité

## *Le Relais Petite Enfance*

---

Mme Lolita Delaville a pris ses fonctions d'animatrice du Relais Petite Enfance le 6 janvier 2025.

Dès sa prise de poste, un travail d'installation et de structuration du relais a été engagé, comprenant l'aménagement des locaux (bureau et espace d'accueil), la remobilisation des assistantes maternelles ainsi que la reprise de contact individuelle avec l'ensemble d'entre elles, notamment par des échanges téléphoniques, afin de renouer le lien.

Un travail de communication a également été mené auprès des services municipaux, des partenaires et des usagers, dans l'objectif de renforcer la visibilité du Relais Petite Enfance et de clarifier ses missions.

Les accueils collectifs ont ainsi pu redémarrer le 25 février 2025, avec la mise en place d'une planification semestrielle.

### **État des lieux de l'accueil chez les assistantes maternelles**

#### **a- L'état des agréments**

Au 31 décembre 2025, le nombre d'assistantes maternelles agréées sur la commune était de 56, soit 4 de moins qu'en 2024. Cette baisse progressive est liée à un manque de valorisation du métier, d'émergence de maladies professionnelles liées à la pénibilité du travail et le départ en retraite de plusieurs professionnelles sur la commune.

Actuellement, deux Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (communément appelées « MAM ») fonctionnent sur la commune, une comptant deux professionnelles pouvant accueillir jusqu'à 8 enfants, et la deuxième avec 4 professionnelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants.

Ce mode de garde, qui permet de concilier l'accueil collectif et individuel, est très apprécié des parents.

Comme chaque année, le multi-accueil de la commune ne peut accueillir toutes les familles qui sont en attente d'une place. Le RPE les oriente donc vers autre mode de garde individuel.

#### **b- Constat des places proposées et des disponibilités.**

L'offre d'accueil des assistantes maternelles de la commune représente 221 places.

Les disponibilités des assistantes maternelles sont détaillées sur la liste transmise aux familles afin de les orienter au mieux, notamment dans des cas de recherche en urgence. L'animatrice du RPE met la liste des disponibilités à jour en fonction des retours qu'elle obtient des assistantes maternelles et du département.

Ainsi, un appel téléphonique est réalisé par l'animatrice deux fois par an pour assurer un suivi réel, une continuité avec le RPE et lutter contre l'isolement que ressentent ces professionnelles. Lors de cette prise de contact l'animatrice du Relais les questionne également sur l'offre d'accueil proposé (horaires atypiques, accueil d'enfant en situation de handicap...). Ces critères d'accueil spécifique n'apparaissent pas sur la liste pour garantir une égalité des chances à chaque professionnelle. En effet, pour toute demande d'accueil spécifique, les familles peuvent se rapprocher du RPE qui leur proposera un accompagnement adapté à leur besoin pour trouver la personne qui correspond.

### **c- Constats du Guichet d'accueil Petite Enfance de la commune**

Le RPE représente le Guichet unique d'Accueil Petite Enfance. Ainsi, quand une famille cherche à se renseigner concernant un mode d'accueil, elle est orientée directement vers le RPE par la Mairie ou la PMI. Le Relais, du fait de son ancienneté et son investissement dans la politique petite enfance, est un service véritablement ancré au sein de la dynamique communale d'accueil et d'accompagnement des habitants.

Une plaquette retraçant les missions et objectifs du RPE, ainsi que les coordonnées et les horaires d'ouverture, est distribuée à tous les nouveaux habitants et aux familles venant chercher des informations auprès d'une instance particulière (mairie, PMI, multi-accueil...).

Sur le territoire, plusieurs solutions d'accueil existent afin de répondre aux besoins des familles : l'accueil individuel chez une assistante maternelle, l'accueil collectif au sein du multi-accueil ou l'accueil au sein d'une des 2 MAM existantes sur la commune.

Dans le cadre de l'accueil du guichet unique petite enfance de la ville, l'animatrice du RPE reçoit les familles, tend à proposer une solution d'accueil la plus adaptée aux besoins exprimés par les parents et les accompagne dans leur démarche.

L'observatoire du Guichet unique d'accueil petite enfance de la commune a permis de faire les constats suivants pour l'année 2025 :

- **199** enfants étaient accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le).
- **65** listes ont été transmises à des familles en recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le).

## **Activités du RPE**

### **a- Implantation et organisation du RPE**

L'accueil du public est assuré, depuis le début de l'année 2025, dans un bureau situé au 1 rue Ferdinand Thiault.

Cette nouvelle implantation offre un espace plus spacieux et fonctionnel, idéalement situé à proximité immédiate de l'espace mutualisé avec le centre de loisirs, conformément aux préconisations de la PMI. Le bureau a été aménagé afin d'optimiser les conditions d'accueil du

public. Par ailleurs, une réflexion est actuellement engagée autour de la signalétique, dans le but de renforcer la visibilité du service auprès des usagers et des partenaires institutionnels.

L'animatrice du Relais Petite Enfance assure la mission de guichet unique d'accueil petite enfance à l'échelle de la commune. À ce titre, elle accompagne les familles dès l'initiation de leurs démarches de recherche d'un mode de garde, en leur présentant l'ensemble des solutions d'accueil existantes sur le territoire.

Elle propose un accompagnement individualisé tout au long du parcours des familles, qu'il s'agisse d'une orientation vers un mode d'accueil individuel (assistante maternelle ou Maison d'Assistants Maternels – MAM) ou vers un accueil collectif en crèche. Dans ce cadre, elle remet aux familles le formulaire de préinscription et en assure la transmission au service compétent pour l'enregistrement de la demande. À l'issue de la commission d'attribution des places, lorsque aucune solution en accueil collectif ne peut être proposée, les familles sont réorientées vers le Relais afin d'être accompagnées vers des alternatives adaptées.

Cette organisation permet d'assurer une continuité et une cohérence dans le parcours d'accompagnement des familles.

Par ailleurs, l'animatrice du Relais Petite Enfance joue un rôle central dans l'accompagnement à la parentalité. En première ligne dans l'accueil du public, elle a la capacité d'identifier les situations de vulnérabilité, qu'elles soient d'ordre social, familial ou liées au parcours d'accueil, et d'orienter les parents vers les dispositifs et partenaires du territoire les plus adaptés (PMI, services sociaux, structures partenaires, etc.).

Ce travail d'écoute et d'observation constitue également un véritable outil d'analyse du territoire. Il permet un recueil de données fines, contribuant à l'identification des besoins émergents des familles, notamment celles en situation de vulnérabilité, et favorise ainsi la mise en place de réponses coordonnées, adaptées et au plus près des réalités locales.

## **b- Contacts du RPE**

L'animatrice propose des rendez-vous en journée aux usagers. Le nombre de rendez-vous avec des professionnelles et/ou des familles pour la gestion administrative a significativement augmenté, (**de 17 rendez-vous pour l'année 2024 à 70 pour l'année 2025**) cela laisse à penser que les missions du RPE sont de plus en plus reconnues. Ces dernières ont été renforcées avec l'apparition d'un nouveau référentiel des RPE.

Les futur(e)s et jeunes agréé(e)s se saisissent de plus en plus du RPE pour être informé(e)s sur le métier.

L'animatrice accorde une grande importance à favoriser l'implication du RPE auprès de ce public. C'est ainsi que le partenariat avec la PMI de Déville les Rouen prend tout son sens. Les RPE participent également à la formation des assistant(e)s maternel(le)s afin de présenter ce service. Les animateurs des RPE sont présents lors de la formation initiale des assistantes maternelles au Département afin de présenter le rôle et les missions d'un Relais (les ateliers d'éveil, les temps de formation, les événements collectifs, etc).

## **c- Les accueils collectifs**

Les temps d'accueil se sont déroulés au sein du centre de loisirs maternel.

Ces temps ont pour vocation de proposer un espace de rencontres, d'échanges et de soutien aux assistantes maternelles, afin de rompre l'isolement inhérent à une profession majoritairement exercée seule et de favoriser la création d'une dynamique de réseau et d'entraide entre professionnelles.

Ces accueils permettent également de proposer des ateliers d'éveil adaptés aux jeunes enfants accueillis par les assistantes maternelles, en lien avec leurs besoins développementaux. Les propositions pédagogiques faites lors de ces temps collectifs ont pour objectif d'être transposables dans le quotidien professionnel des assistantes maternelles, afin qu'elles puissent les réinvestir dans leur pratique auprès des enfants qu'elles accueillent.

Ces moments de partage constituent par ailleurs un levier essentiel pour l'animatrice du Relais Petite Enfance, lui permettant d'avoir un regard professionnel sur les pratiques des assistantes maternelles. Dans une démarche de prévention et d'accompagnement, ces observations peuvent conduire à ajuster les actions proposées et à orienter l'accompagnement en fonction des fragilités repérées, qu'elles concernent les pratiques professionnelles, les postures éducatives ou les situations rencontrées avec les familles.

Enfin, ces accueils collectifs favorisent la constitution d'un véritable collectif professionnel, permettant aux assistantes maternelles de faire équipe, de trouver du soutien dans leur quotidien, tant dans la relation aux familles que face aux différentes instances, et de renforcer leur sentiment d'appartenance à un réseau professionnel structuré.

L'animatrice est garante du bon déroulement de ces temps d'accueil et d'animation. À ce titre, elle veille à assurer la sécurité physique et affective des enfants en aménageant un environnement sécurisé et propice à leur épanouissement. Elle se tient disponible pour accompagner les professionnelles sur les questions éducatives et pédagogiques, dans une logique de soutien à la qualité d'accueil et au renforcement du lien adulte-enfant.

Actuellement, **20 professionnelles participent activement** à la dynamique des temps collectifs du RPE, soit **32%** des assistantes maternelles de la commune.

Les assistantes maternelles peuvent participer aux trois accueils collectifs proposés le mardi, le jeudi ou le vendredi matin, et s'inscrire soit par mail, soit par téléphone. Depuis janvier 2025, l'animatrice du RPE propose une programmation semestrielle axée sur le développement sensoriel des tout-petits, adaptée et adaptable aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Cette programmation précise les dates et lieux des ateliers collectifs, les projets à mener, les activités à proposer aux enfants, ainsi que les temps de fermeture du Relais.

Les ateliers permettent de varier les échanges, de créer de nouvelles rencontres, de favoriser la cohésion du groupe et d'insuffler une dynamique renouvelée à l'accueil des assistantes maternelles.

Des projets autour des saisons, de la nature et du monde du vivant ont pu être mis en place grâce aux nouveaux locaux mutualisés du RPE, et notamment au jardin partagé, qui a permis l'installation d'un potager, de maisons à insectes, à hérissons et à oiseaux, et l'observation du vivant.

- **Un projet potager** a été mené tout au long de l'année 2025, permettant aux enfants et aux assistantes maternelles de découvrir la saisonnalité et les cycles de la nature. À travers les différentes étapes (semis, entretien, récolte), ce projet a favorisé les apprentissages sensoriels, la motricité fine et la découverte du vivant.



- **Un projet de médiation animale** a été proposé au cours de l'année 2025, offrant aux enfants et aux assistantes maternelles des temps de rencontre avec l'animal. Ces séances ont favorisé l'éveil sensoriel, l'apaisement et le développement des compétences relationnelles, tout en sensibilisant au respect du vivant. Elles ont également constitué un support d'observation et d'échanges de pratiques entre professionnelles.



- **Snoezelen**

Un projet Snoezelen a été proposé en 2025, offrant un espace sensoriel sécurisant favorisant la détente, l'exploration et le bien-être des enfants. Il a permis d'accompagner les professionnelles dans une approche basée sur l'observation et le respect du rythme de l'enfant.



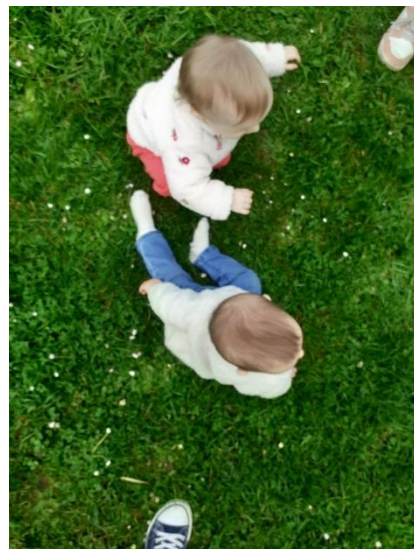
- **Initiation Tataki Zomé**

Des ateliers de Tataki Zomé ont été mis en place, permettant aux enfants et aux assistantes maternelles de découvrir une technique artistique naturelle à partir de végétaux. Ce projet a favorisé la créativité, l'éveil sensoriel et le lien avec la nature.



- **Chasse aux œufs**

Une chasse aux œufs a été proposée au printemps, offrant un moment ludique et fédérateur. Cette action a favorisé le lien social entre les participantes et la participation des familles.



- **Événement Pompier / Police**

Un événement autour des métiers de pompier et de policier a été organisé, permettant aux enfants de découvrir ces professions à travers des temps d'échange et de sensibilisation. Ce projet a contribué à l'ouverture sur l'environnement et à la découverte du monde qui les entoure.



- **Journée de la diversité culturelle**

Une journée dédiée à la diversité culturelle a été organisée, permettant de valoriser les différentes cultures présentes sur le territoire. Cet événement a favorisé l'ouverture, le partage et le vivre-ensemble.



- **Baby fouilles**

Des ateliers « baby fouilles », menés par les Musées de la Métropole de Rouen, ont été proposés autour de la thématique des animaux disparus. Contes et comptines sont venus enrichir ces temps en retraçant l'histoire de ces espèces et de cette période riche en découvertes.



- **Fête de l'été**

Une fête de l'été a été proposée afin de clôturer l'année dans un moment convivial. Cet événement a permis de valoriser les actions menées au Relais et de renforcer les liens entre les participantes.



- **Yoga bébé**

Des séances de yoga bébé ont été proposées, favorisant la détente, la conscience corporelle et la relation adulte-enfant. Elles ont également permis aux professionnelles de découvrir de nouveaux outils d'accompagnement.



- **Journée de réflexion professionnelle des assistantes maternelles**

Une journée de réflexion professionnelle a été proposée aux assistantes maternelles, offrant un temps d'échange autour de leurs pratiques. Cette action a contribué à la professionnalisation et au renforcement du réseau local.



- **Fête de Noël (spectacle)**

Une fête de Noël a été organisée autour d'un spectacle de comptines pour les familles avec les enfants et assistantes maternelles puis d'ombres chinoises réalisé et mis en scène par les professionnelles à destination des enfants et de leurs familles. Un moment de convivialité a ensuite été proposé à tous, permettant un moment de partage entre professionnelles, enfants et familles.



## Réseau et partenariat

### - **Médiathèque de Déville lès Rouen :**

Dans l'objectif de poursuivre l'éveil des tout-petits au monde du livre et du conte, la médiathèque Anne Frank et le Relais ont repris les ateliers Marmothèque avec des rencontres régulières à la médiathèque. Ces activités permettent de familiariser le jeune public avec le maniement des livres dès le plus jeune âge, de favoriser leur imaginaire et d'éveiller des habitudes de lecture pour accompagner leur développement. Le partenariat avec la médiathèque a été ainsi maintenu tout au long de l'année 2025.

### - **Le Pôle Ressources Handicap :**

Le partenariat avec le PRH (Pôle Ressources Handicap), initié en 2023 mais interrompu à la suite de la vacance de poste du RPE, a été relancé depuis avril 2025 grâce au renouement du contact avec la référente territoriale, Céline Guillaumin. La signature de la convention tripartite a permis de reprendre les permanences dès le 16 octobre 2025, qui se tiennent désormais les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 14h à 16h dans le bureau du Relais. Ces rencontres offrent aux familles de Déville ainsi qu'aux professionnels de la commune, un accès direct à des informations et conseils adaptés aux situations de handicap, facilitent l'accompagnement des enfants et de leurs proches, et renforcent le soutien aux professionnels de la petite enfance dans leurs pratiques inclusives.

### - **Le réseau des relais du Département**

Ces réseaux ont été mis en place à la demande de la CAF afin de favoriser la cohésion départementale des actions des Relais. Ils sont essentiels pour rompre l'isolement, inhérent à ce poste, et pour permettre l'actualisation des savoirs des animateurs de relais, en perpétuel mouvement face aux évolutions législatives, au droit du travail des professionnels de l'emploi à domicile, et aux besoins des publics. Ces regroupements permettent également de produire des documents communs et de mettre en réseau les dispositifs existants, adaptés aux besoins des différents secteurs tout en favorisant une coordination et une complémentarité sur l'ensemble du territoire. L'animatrice du Relais et la commune ont participé à la journée de réflexions professionnelles qui s'est déroulée le 22 novembre 2025 à Sotteville-lès-Rouen.

### - **Le Département de Seine-Maritime :**

#### **1) Le centre de gestion de Seine-Maritime (CDG76)**

Le centre de gestion des assistant(e)s maternel(le)s envoie au relais toutes informations concernant les assistant(e)s maternel(le)s : les nouveaux (elles) agréé(e)s, les entrées et sorties des enfants, les modifications et retraits d'agrément.

Ces contacts permettent une visibilité globale et rapide de la population assistant(e) maternel(e). De plus, une fois par an l'animatrice du relais intervient, avec un autre animateur du réseau local, à la formation initiale afin de présenter les missions des RPE aux futur(e)s professionnel(le)s.

#### **2) Le service spécifique des MAM**

Une puéricultrice spécialisée du Département prend en charge la totalité des MAM (création, agrément et suivi) des secteurs de Rouen et de Dieppe.

Ainsi, les contacts entre la puéricultrice et le RPE se sont naturellement installés afin de détecter au plus tôt des difficultés rencontrées par les assistant(e)s maternel(e)s des MAM. Cela permet d'harmoniser nos actions pour plus d'efficacité.

- **La CAF**

Partenaire essentiellement financier, la CAF joue un rôle important dans le fonctionnement du RPE. C'est tout d'abord la CNAF qui a initié les RPE et fixé leurs objectifs. Le service s'appuie donc beaucoup sur cette instance pour mener à bien ses missions et trouver une aide au fonctionnement. Cela est possible grâce à la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG) établie avec la Maison de la Petite Enfance, permettant une subvention pour l'accueil du jeune enfant de moins de 6 ans.

- **IPERIA – Institut au service de la professionnalisation de l'emploi à domicile**

Ce partenariat est mis en place afin de permettre le départ en formation professionnelle des assistant(e)s maternel(le)s. En 2023, l'animatrice du RPE a étendu la proposition des formations en présentant des formations à distance telle que Edumiam, en plus de celle en présentielle avec la MFR de Rouen. Le RPE n'a pas connaissance du nombre d'assistants(e)s maternel(le)s parti(e)s en formation cette année puisqu'il s'agit d'une démarche personnelle qui n'implique que l'employé et l'employeur. Depuis la nouvelle convention de 2022, les assistant(e)s maternel(le)s sont informé(e)s de leurs droits à 58h de formation par an pour professionnaliser leur métier.

## Budget du RPE 2025

<b>Bilan financier 2025</b>		
<b>Charges à caractère général</b>	3020	
<b>Charges de personnel</b>	34 000	
<b>Subvention CAF</b>		15 918
<b>Participation municipale</b>		21 102
<b>Total</b>	<b>37 020</b>	<b>37 020</b>